

MADAME COLBERT

En 1260, Eudes Rigault, Archevêque de Rouen, installa rue Cauchoise un béguinage sous le titre de Saint Louis. Mais, Henri V, roi d'Angleterre, ayant choisi ce lieu pour y construire sa résidence rouennaise, donna aux religieuses un autre endroit dans la même rue, sur la paroisse Saint Vigor. En 1631, Louis XIII offrit la maison des Béguines à la Sœur Marie Gobelin, religieuse de l'Abbaye de Saint Amand, qui y introduisit la Règle de Saint Benoît. C'est à cette première prieure devenue âgée que devait succéder Madame Elisabeth Colbert, religieuse cistercienne à l'Abbaye de Saint-Saëns (Seine Maritime). Elle entra dans cette maison le 28 décembre 1675. La Place du Vieux Marché, très proche, et de nombreuses constructions assez récentes avaient rendu le monastère très exigü et très insalubre. C'est pourquoi Madame Colbert cherchait un emplacement meilleur, mais elle devait auparavant trouver un acquéreur pour cette maison.

La même année, des Messieurs de Rouen écrivirent à Mère Mectilde pour lui proposer d'acheter la maison de Madame Colbert. Ils redoublèrent leurs lettres pour l'en solliciter. Elle céda aux instances des émissaires dépêchés à Paris par l'Abbesse, signa le contrat le 1^{er} août 1676 et leur remit la somme de 30 000 livres.

Celle-ci, très aidée par le crédit du ministre Colbert, son frère, et celui de son beau-frère, Monsieur Claude Pellot, premier Président du Parlement de Rouen, obtint l'autorisation de transférer le couvent dans un lieu mieux situé. Elle acheta la salle du jeu de paume et les maisons attenantes de la Rougemare le 30 janvier 1677. Madame Elisabeth Colbert gouverna ce prieuré pendant seize ans.

La première pierre de l'église dédiée à la Sainte Trinité fut posée par son neveu, Jacques Nicolas Colbert, coadjuteur de l'Archevêque de Rouen, Monseigneur François Rouxel de Médavy, dont il sera le successeur ainsi que par Monsieur Claude Pellot. L'église Saint Louis, désaffectée depuis la Révolution, existe encore à cet emplacement mais elle est devenue un théâtre.



Monseigneur
Jacques-Nicolas Colbert



Eglise Saint Louis, place de la Rougemare